



CurviaSwing – Inscription à l'école de Golf

Pour la saison du 01/09/2022 au 30/09/2023

L'école de golf est labellisée « Développement » par la FFGolf depuis 2018
Classement challenge des Ecoles de Golf : 1° départemental, 1° IDF, 1° National en 2022

Nom	<input type="text"/>	né(e) le :	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	Taille en cm	<input type="text"/>

Je souhaite que mon enfant soit inscrit selon l'option cochée.

L'Isle Adam	
Enfants de plus de 6 ans non débutant	
<input type="checkbox"/>	Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> Le dimanche matin 17 séances de 1h30 Pratique de jeu : <ul style="list-style-type: none"> Accès au parcours école 5 parcours 9 trous Participation aux 4 coupes avec Remise des prix Passage des drapeaux.
	560 €*
Enfants classés avec le drapeau d'argent minimum et de plus de 13 ans : 4 enfants	
<input type="checkbox"/>	Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> Le dimanche matin 6 séances de 2h 4 parcours accompagnés sur 9 trous par Elena Pratique de jeu : <ul style="list-style-type: none"> Accès au parcours école Participation aux 4 coupes avec Remise des prix Passage des drapeaux.
	740 €
<input type="checkbox"/>	Parcours libre : 1 option obligatoire Option 1 : 4 Coupes + 8 parcours : 6 Jardy, 1 Rueil, 1 Villennes ou Bellefontaine
	830 €
<input type="checkbox"/>	Option 2 : 4 Coupes + 16 parcours : 6 Jardy, 6 Rueil, 4 Villennes ou Bellefontaine Option 3 : Coupes + Abonnement 1 an sur parcours Paris West : Guerville, Villennes, Feucherolles, Bethemont, Rueil, St Quentin, St Aubin
	930 €

Rueil- Malmaison	
Babygolf	
<input type="checkbox"/>	Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> Le dimanche de 14h à 15h 22 séances de 1h Pratique de jeu : <ul style="list-style-type: none"> Participation aux 4 coupes avec Remise des prix Passage des drapeaux.
	500 €*
Enfant de plus de 6 ans avec drapeau bleu ou plus de 8 ans débutants	
<input type="checkbox"/>	Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> Le dimanche de 14h15 à 15h15 22 séances de 1h Pratique de jeu : <ul style="list-style-type: none"> Participation aux 4 coupes avec Remise des prix Passage des drapeaux. 1 carte practice chargée avec 300 unités.
	500 €*

Location de matériel	Coût
<input type="checkbox"/> Offert aux babygolf	0€
<input type="checkbox"/> Chariot 2 roues + ½ série	40€
<input type="checkbox"/> Chariot 3 roues ou Série	45€

Se rajoutent 2 compétitions Blue-green Kids à Rueil et 6 animations (ateliers et parcours) à Rueil

<input type="checkbox"/>	Je souscris à l'option location du matériel et je dépose un chèque de caution de 150€ qui me sera rendu à la restitution du matériel complet et en état normal par rapport à son usage.
--------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Remarques :

CurviaSwing – Règlement de l'École de Golf

§1	Tout enfant faisant partie de l'école de golf doit avoir acquitté son règlement. L'ensemble du règlement sera versé le jour de l'inscription. Il est possible de régler en 3 fois par carte bancaire (helloasso) ou en fournissant les 3 chèques qui seront débités comme suit : Le 1° à l'inscription, le 2° au 1° janvier 2023 et le 3° au 1° avril 2023.
§2	Dans le cas où l'enfant serait absent, il n'est pas prévu de rattrapage ou de remboursement du ou des cours manqués. D'autre part, il est demandé aux parents de prévenir le Pro afin d'organiser au mieux les cours. Les enfants malades et/ou contagieux ne sont pas admis.
§3	L'enfant doit arriver 15 minutes avant l'heure de la séance afin d'éviter toute perturbation du cours. Les enfants qui sont à L'Isle Adam seront déposés au bâtiment du Practice. Les enfants qui sont à Rueil seront déposés au Club-House. A la fin de la séance, l'enfant est sous la responsabilité des parents. Les enfants ne doivent en aucun cas s'absenter de l'école de golf. Seuls, les parents ou les personnes désignées sont habilités à venir reprendre leurs enfants. À la fin du cours, en cas d'absence d'une personne responsable de l'enfant, il sera fait appel aux autorités compétentes pour raccompagner l'enfant jusque chez lui.
§4	Pendant les cours, les enfants sont sous la responsabilité du Pro. Les parents ne sont pas autorisés (sauf autorisation et/ou demande expresse du professeur) à assister aux cours. En dehors des horaires de cours, CurviaSwing ne pourra être tenu responsable des faits et gestes des enfants. Il appartient aux parents de veiller à cet état de fait.
§5	Les cours pourront être reportés sine die dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none">En cas d'absence du proEn cas de mauvaises conditions climatiques, orages, fortes gelées, canicule, et sur décision du pro.En cas de fermeture décidée par décret gouvernemental. Dans la mesure du possible, si l'absence est connue suffisamment tôt, l'école de golf avertira les parents de l'éventuel report de la leçon. Aucun remboursement ne pourra être exigé.
§6	Tenue : Tous les cours ayant lieu à l'extérieur, une tenue sportive adaptée au soleil, au froid et à la pluie est indispensable. Pour le bas : Short long, bermuda, pantalon (Jean bleus et jogging interdits). Pour le haut : Polo CurviaSwing à col et petites manches. Pull, Polaire en hiver. Les jeans, les joggings, les (Tee-shirt et fines bretelles sont interdits). Vêtement de pluie (blouson et pantalon) obligatoires dans le sac de golf. Les chaussures de golf ne sont pas obligatoires (bien que recommandées). Toutefois les chaussures ne comprendront pas de talon et seront plates et souples afin de ne pas abîmer les surfaces de jeu.
§7	Comportement - Etiquette Un comportement respectueux de la quiétude des autres ainsi qu'une tenue correcte et décente sont de rigueur sur l'ensemble des installations du golf. L'enfant s'engage à respecter le terrain, le travail des jardiniers, le matériel et les autres élèves. En particulier, il est interdit de courir sur les zones fragiles (green, putting green, tee de départ). Lors des compétitions, l'enfant doit compter ses propres coups en toute honnêteté. Les téléphones portables, baladeurs et appareils électroniques sont interdits pendant les cours. En cas d'urgence, les parents peuvent prévenir leur enfant en téléphonant à l'accueil. L'enfant est en toutes circonstances tenu au respect de l'étiquette et des règles du jeu édictées par la FFGolf. La connaissance des règles fait partie du contenu pédagogique de l'enseignement.
§8	Le matériel (sac, club et chariot) est prêté pour les enfants du groupe Babygolf ou « Pioupiou ». Après quoi l'enfant doit avoir ses propres clubs et son propre chariot. Cependant, CurviaSwing propose de louer le matériel adapté à chaque enfant pour la durée de l'année. Il doit également avoir des balles, des tees, un relève pitch, un marque balle et un crayon. Nous vous rappelons que les balles de practice sont interdites sur le parcours.
§9	L'école de golf n'est pas responsable de la détérioration, de la perte ou du vol de quelque objet que ce soit, déposé ou oublié dans le périmètre du golf. Le parking n'est pas gardé. L'école de golf n'est pas responsable des vols et dommages occasionnés aux véhicules et à leur contenu.
§10	Le personnel d'entretien a la priorité sur le terrain. Il est interdit de jouer avant de s'être assuré qu'il est hors d'atteinte.
§11	L'école de golf a signé la charte FFGolf, gage de qualité. Elle est affichée sur le site de l'association à la section « jeunes ».
§12	Les enfants seront affectés par le Pro dans des groupes en fonction des niveaux (et de l'âge si possible) Il est ainsi précisé qu'un groupe Pioupiou devra comporter un minimum de 5 enfants et les autres un minimum de 7 pour être constitué.
§13	Les responsabilités morales, pédagogiques et administratives du professeur imposent aux enfants une discipline individuelle et collective, à laquelle les parents sont fortement invités à adhérer. Les enseignants de l'école de golf sont chargés de l'application du présent règlement. L'école de golf peut décider de l'interruption définitive de ses prestations envers tout enfant ayant commis un manquement grave au règlement. Dans ce cas, aucun remboursement de prestation ne sera effectué.

Je soussigné(e) :

responsable légal de l'enfant :

atteste avoir lu le règlement de l'école de Golf et m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon enfant.

Date et Signature